

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 04/07/2023

## ÉCOLE PIERRE MONIER PUYVERT

### Présents :

Mme le maire de Puyvert, Mme Grégoire  
Mme l'adjointe au maire, Mme Parraud  
Mme la conseillère municipale, Mme Isirdi  
Mmes les représentantes des parents d'élèves, Mme Hémon, Mme Lagarde, Mme Théré  
M et Mmes les enseignants, Mme Donadey, Mme Ruiz, M Collet  
M. le directeur du périscolaire, M. Gerlone

### Excusés :

Mme l'inspectrice de la circonscription, Mme Dépré  
M et Mme les conseillers municipaux, M Ehueinana, Mme Redenti  
Mmes les représentantes des parents d'élèves, Mme Belmonto, Mme Boinega, Mme Péritore,  
Mme Renard, Mme Monier,  
Mme l'enseignante, Mme Bertrand

### 1. Approbation du Procès-Verbal du dernier conseil d'école

Le dernier conseil remonte au 28/03/2023 : Approuvé à l'unanimité.

### 2. Les effectifs actuels, les effectifs prévisionnels, l'organisation des classes.

#### Actuellement :

PS : 10	GS : 12	CE1 : 12	CE2 : 5	<b>TOTAL : 95</b>
MS : 13	CP : 14	CE2 : 11	CM1 : 11	
			CM2 : 7	
23	26	23	23	

#### A la rentrée :

PS : 10  
MS : 8 (Départ de Indigo et Oriana)  
GS : 13  
CP : 13 (départ de Elayo, arrivée de Lou, de Léandro)  
CE1 : 14  
CE2 : 13 (arrivée de Alessio)  
CM1 : 16 (départ de Nolan, arrivée de Enzo)  
CM2 : 11

**TOTAL : 98**

L'équipe prévoit :

PS/MS/GS : 22 (avec 4 GS)    GS/CP : 22    CE1/CE2 : 27    CM1/CM2 : 27

Cette organisation peut être amenée à changer jusqu'au jour de la rentrée en fonction d'éventuels départs ou arrivées.

### 3. Les modalités de vote pour les élections des représentants des parents au conseil d'école pour l'année 2023/2024.

La directrice demande au conseil de donner son accord pour que les élections puissent avoir lieu uniquement par correspondance voire même uniquement en numérique si cela fonctionne à ce moment-là.

Le conseil approuve à l'unanimité.

#### **4. Le point sur les commandes.**

Les commandes 2022/2023 ont été clôturées fin mai.

Pour les commandes 2023/2024, pour le moment il y a eu une commande chez Pichon, une commande chez Jocatop, une chez génération5 et une chez Lacoste.

La mairie peut-elle commander 60 ramettes de papier A4 ? et 2 ramettes A3 ?

La mairie répond favorablement.

Pour l'année prochaine, la directrice souhaiterait avoir les montants dépensés pour le papier et copies couleur au fur et à mesure que la mairie les reçoit. Cette année elle les a eus très tard, pour le papier notamment, et il est difficile d'estimer les montants. De ce fait il est resté de l'argent sur le budget 2022/2023 qui aurait pu être utilisé pour des choses qui du coup ont été commandées sur le budget 2023/2024.

L'école a sollicité la mairie pour l'achat de 4 tables, d'une douzaine de chaises et de 3 à 5 lits pour le dortoir. Est-ce faisable ?

Mairie : L'école peut récupérer les chaises de la cantine. Oui pour les lits et les tables.

#### **5. Le bilan des projets pédagogiques du 3<sup>e</sup> trimestre 2022/2023.**

**Les 100 jours** : Dans la classe de GS/CP, ce projet de réalisation de défis autour du nombre 100, le centième jour de présence en classe, participe à la construction du nombre.

**Intervention échecs** : Les CE1/CE2 et les GS/CP ont bénéficié d'une intervention pour les initier au jeu d'échecs en mai et en juin. Financée par la coopérative.

**Sortie à Salagon** : Cette sortie a concerné la classe des PS/MS. Les élèves ont pu rencontrer leurs correspondants de l'école de Puget. Travail autour du thème du jardin et des 5 sens. Sortie financée par l'APE.

**Classe de découverte GS/CP et CE1/CE2** : Cette classe transplantée a eu lieu du 9 au 12 mai au Grau d'Agde. Activités très riches et variées : pêche à pied, bateau à vision sous-marine ...

**Classe de découverte CE2/CM1/CM2** : cette classe transplantée a eu lieu à Saint Jean Montclar (04) du 2 au 6 mai. Les élèves y ont retrouvé les élèves de CE1/CE2/CM1/CM2 de l'école de Vaugines. Cette classe de découverte avait pour thème « Cirque et montagne ». Les élèves ont donc pu découvrir et/ou progresser dans les différentes disciplines du cirque et ont présenté un spectacle à la fin du séjour. Ils ont aussi pu poursuivre le travail sur le milieu de la montagne entamé l'année précédente au même endroit.

**Fête de fin d'année** : elle a eu lieu le vendredi 23 juin. Une représentation de chant choral a été présentée aux familles. Ceci était l'aboutissement du projet mené sur toute l'année dans toutes les classes. Le spectacle a été suivi d'un petit moment convivial qui a permis des échanges entre les enseignantes et les familles.

**Le FRAC** : projet de la classe des CE1/CE2 autour du travail de l'artiste Rebuffa. Les maquettes ayant abouties aux prises de vue sont en relation avec patrimoine de Puyvert. La maitresse demande à ce que les cadres photos soient fixés au mur du hall.

#### **6. Les projets pédagogiques pour l'année 2023/2024.**

**Natation** : pour la classe de CE1/CE2. Les élèves iront à la piscine de Cavaillon 2 fois par semaine du 6 mai 2024 au 7 juin 2024 soit 8 séances. Le transport pourra être partagé avec les CE de Puget. La mairie renouvelle-t-elle son accord pour le financement ?

**Parc du Luberon** : un projet a été déposé les PS/MS autour des paysages du Luberon.

**Défis scientifiques** : les enseignantes envisagent de s'inscrire à des projets autour de défis scientifiques.

**Aide dans la classe de Mme Bertrand** : Y en aura-t-il encore ? Si oui, sur quel créneau horaire ?

Mairie : Il y en aura une de 10h30 à 12h et ce sera Charlotte Hoareau.

**Projet lancement du ballon sonde** : Ce projet concerne la classe des CM en relation avec M Bel, professeur de technologie au collège de Cadenet. Les élèves de ce professeur construisent un ballon sonde qui permet de récolter différentes informations. Ils viennent expliquer aux CM ce que c'est et un lâcher sera organisé depuis la commune de Puyvert.

**Projet thème commun** à toute l'école sur les Jeux Olympiques et les continents.

#### **7. Le bilan de la coopérative scolaire**

Au 1/09/2022 il y avait 7220,29€.

Au 04/07/2023 il y a 5564,93€.

## 8. Le bilan de l'APE

Non traité car pas d'informations.

## 9. Travaux – Entretien – Matériel

La directrice demande ou redemande quelques travaux :

- ❖ Réparation de la cloche de la cour.
- ❖ Enlèvement de l'ancien photocopieur qui est dans le bureau de la directrice.
- ❖ Rénovation du mur du bureau de la directrice. La mairie informe que le bureau sera repeint pendant l'été et demande à ce qu'il soit vidé.
- ❖ Installation d'Internet dans le bureau de la directrice.
- ❖ Remplacement des porte-manteaux du hall ou complément. Actuellement il y en a 52 plus 1 cassé mais qui sont dépareillés. De plus l'an prochain il y aura 54 élèves dans les deux classes.
- ❖ La mairie avait évoqué lors d'un précédent conseil la possibilité de l'installation d'un climatiseur dans le dortoir. Est-ce toujours d'actualité ou pas ? La mairie avait aussi expliqué le refus d'installer la climatisation dans les classes car trop énergivore et à l'encontre du but poursuivi de la réduction de la consommation. La directrice tient à rappeler que ces dernières semaines la température dans les classes est à peu près de 25° à 7H30 et d'environ 31° l'après-midi. L'atmosphère est suffocante et il est difficile de travailler ou de mener une quelconque activité. Elle a elle-même ressenti des maux de tête et des vertiges ... La mairie espère que l'isolation par l'extérieur dont les travaux sont actuellement en cours va améliorer cela. Il faut se laisser une année afin de voir l'évolution.
- ❖ Quand le grand ménage sera-t-il fait ? Mairie : fin août.
- ❖ Une phase de peinture aura-t-elle lieu pendant les vacances ? Le bureau de la directrice.
- ❖ Balayage de la cour : Ceci n'est quasiment jamais fait. La cour est sale. Mairie : Le mercredi peut être.
- ❖ Un fruit à la récréation : la directrice rappelle que ce projet cessera à partir de la rentrée car les enfants ne mangent plus de pommes et que cela engendre du gaspillage. Elle rappelle aussi que la collation du matin est tolérée à la condition que les élèves viennent avec un fruit ou une compote, les biscuits et les gâteaux ne sont pas autorisés.
- ❖ La directrice demande s'il est possible de faire une réunion Ecole/Périscolaire avant la rentrée. Accordé.

## 10. Des éléments de réponse aux questions des parents

Questions à l'attention de l'école :

- a. GS : Les parents demandent à être informés avant le matin même de l'absence de l'enseignant et de savoir s'il est ou non remplacé ainsi que la prise en charge des enfants pour les parents qui ne peuvent pas les garder.

Réponse : Comme tout un chacun, un enseignant ne sait pas qu'il va être malade avant de l'être. Donc l'enseignant prévient de son absence le matin même au moment où il juge qu'il ne pourra pas assurer son travail. Dans tous les cas, c'est l'inspection de la circonscription qui a la charge d'affecter les remplaçants et ceci se fait chaque matin en fonction de divers critères (taille de l'école, durée de l'absence...). La directrice contacte l'inspection à 8H (heure d'ouverture). Après avoir fait un point l'inspection prévient l'école du remplacement ou pas. Par conséquent l'école ne peut prévenir les parents que vers 8H15 du remplacement ou non de l'enseignant absent. Certains parents se demandent quelle est la prise en charge des élèves. En cas de non remplacement les élèves sont répartis dans les autres classes.

- b. Quelles sont les activités sportives dispensés aux GS et pour quelle durée chaque semaine ?  
Le programme prévoit normalement 3 heures par semaine.

Réponse : Cette question concerne l'organisation du travail d'une enseignante. Elle ne sera pas abordée lors de conseil. La directrice invite les parents qui ont soulevé cette question à se rapprocher directement de l'enseignante concernée.

- c. Les parents remercient vivement les institutrices pour tous les projets mis en place cette année pour les enfants (classe de découverte, sorties, échecs, musique...)

Questions à l'attention de la mairie :

- a. Périscolaire du mercredi : Un certain nombre de familles s'est manifesté pour l'accueil des enfants du mercredi. Une demande de soutien a été lancée à la mairie et à la communauté de commune pour reprendre l'accueil des enfants le mercredi à Puyvert à la rentrée et dans le cas où la faisabilité ne serait vraiment pas possible à Puyvert, les puyverdans implorant la mairie de trouver un partenariat avec les communes alentours. Les parents de Lourmarin sont également intéressés par la garderie du mercredi. Un sondage est en cours de réalisation pour déterminer le nombre de familles intéressées par la garde du mercredi.

Réponse : Pour cette année la mairie a maintenu l'accueil du mercredi alors qu'il n'y a eu en moyenne que 13 élèves présents (la mairie avait fixé un seuil à 15). La mairie n'est pas en capacité de financer des animateurs pour accueillir aussi les enfants des autres communes. Par contre, la mairie est ouverte à une discussion avec les petits villages alentours (Lourmarin, Vaugines) pour un accueil mutualisé (lieu, animateurs...)

- b. Rappel de stationnement : Ne pas stationner ou s'arrêter sur la chaussée devant la MAM, la bibliothèque ou la descente de l'école pour déposer les enfants.

Réponse : En réflexion pour l'installation d'une nouvelle signalisation.

- c. Effectifs des classes : En fonction des effectifs, les parents demandent qu'il ne soit pas accepté de dérogation afin que les effectifs ne dépassent pas 28/29 enfants par classe

Réponse : Il y a systématiquement un refus des demandes de dérogation sortantes. Pour les demandes de dérogation entrantes, une décision est prise après discussion et échange entre la mairie et l'école. Les dérogations entrantes ne sont accordées qu'avec un motif valable et seulement si l'effectif de la classe concernée n'est pas trop important. Dans tous les cas, le but est de maintenir les 4 classes de l'école et de ne pas subir une fermeture.

- d. Cantine : Serait-il possible d'envisager un partenariat avec Lauris ou Cadenet pour commander les repas de la cantine pour nos enfants de Puyvert (repas cuisinés sur place, bio, local, très bon et peu onéreux)

Réponse : Le partenariat avec Lauris a déjà été envisagé il y a quelques temps mais était beaucoup trop onéreux : repas aux environs de 10€ et achat d'un camion frigorifique pour le transport.

- e. Les enfants font part régulièrement de la présence de « sable » ou de « boue » dans l'eau. De fait ils ne boivent pas l'eau de l'école. La mairie a-t-elle déjà effectué des analyses pour l'eau ?

Réponse : Cela a dû arriver une fois ou deux dans l'année et dans ce cas-là il y a une distribution d'eau minérale. Le SIVOM fait des analyses très régulièrement.

- f. Quand vont être réinstallés les racks à vélos ?

Réponse : dans l'été.

Séance levée à 18h50.

La secrétaire

La directrice